

septembre 2024
n°189



Journal de Dracy-le-Fort



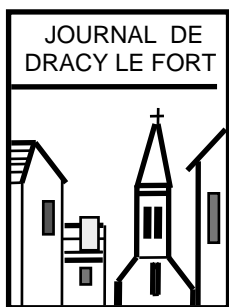
Dracy-le-Fort d'après peinture 1856

Sommaire

pages 1-2	: Etat civil - Dates à retenir	Pages 11-13	: Madame BOUCICAUT
page 2	: Mots croisés	pages 14-21	: Associations
page 3	: La chapelle du Buét	page 21	: Solutions des mots croisés
page 4	: Tour de France - La hulotte	page 22	: Paroisse Infos - Carnet de deuil
page 5	: Manège de la Tuilerie - Humour	pages 23-27	: Conseils Municipaux
pages 6-8	: Colonne mémorielle (Libération)	page 28	: Collecte des déchets
page 9	: Exposition (Libération de Givry)	page 29	: Responsables locaux
page 10	: Une 5 ^{ème} classe à Dracy	pages 30-31	: Annonceurs

Vue aérienne du pumtrack (fin septembre, un vendredi soir)



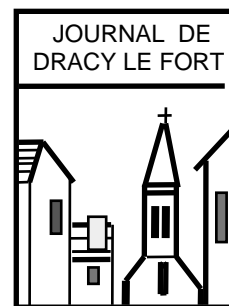


1977

JOURNAL DE DRACY

n°189

septembre 2024



2024

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Myriam DUMAS et Charles PIGEAT, le 24 août 2024.

Justine SCARPITA et Pierre-François TOTI, le 5 septembre 2024.

Tous nos vœux de bonheur !



21 900 jours ensemble !

Tout est dit dans ces mots.

Bernard et Colette GINGLINGER ont fêté cette année leur noce de diamant ! 60 ans de mariage, c'est un événement qui n'est pas si courant de nos jours ! Bernard et Colette se sont dit oui, le 7 septembre 1964.

C'est dans leurs Vosges bien aimées, entourés de leurs quatre petits-enfants, leur famille et amis qu'ils ont fêté l'événement, le 18 août, avec un peu d'avance.

Colette, Bernard, félicitations pour ces soixante années riches de votre complicité et votre amour l'un pour l'autre. Que votre amour continue de briller longtemps !

L'équipe du "Journal de Dracy"

QUELQUES DATES À RETENIR

**Dans le cadre d'Octobre Rose
"Marche en Rose"**

*Campagne de sensibilisation contre le cancer du sein
Association "Toujours Femme"*

dimanche 6 octobre 2024

départs échelonnés depuis la Salle Polyvalente :
grande boucle (10 km), entre 9h et 9h30
petite boucle (5 km), entre 9h et 10h

Bourse aux jouets et matériel de puériculture
 dimanche 13 octobre 2024, de 8h à 17h, Salle Polyvalente
 (organisée par le C.C.A.S.) entrée gratuite

Exposition **Les Automn'Arts**
 samedi 19 octobre 11h-19h
 dimanche 20 octobre 10h-18h
 Salle Polyvalente (entrée gratuite)

LES MOTS CROISÉS DRACYSIENS

HORIZONTALEMENT

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2									■	
3								■		
4							■			
5			■		■	■				
6				■						■
7										
8										■
9	■									■

- 1.** Un parmi d'autres, dans une allée de Dracy (ou terme de journalisme pour désigner ironiquement un sujet rebattu).
- 2.** Terme qualifiant le Dictionnaire du Vin de Bernard Pivot.
- 3.** Chambre, maison sans confort (familier). Non-dit.
- 4.** Tirage de lettres au scrabble qui donnerait "remise", "merise", "misère", "mirées" ou "rimées". Débute le nom du vainqueur du Tour de France 2024.
- 5.** Cru de pinot noir, mais de Champagne. Soutire le vin et le sépare de la lie.
- 6.** Pour se loger à moindre prix. Troublées.
- 7.** Comme les jeux de Paris 2024.
- 8.** Le prénom de cet inventeur chalonnais de la photographie signifie "qui porte la victoire".
- 9.** Ont des établissements sur la zone de la Tuilerie.

VERTICALEMENT

- I.** Maréchal de France et Président de la République, né en Saône-et-Loire.
- II.** Restaurant étoilé du Chalonais.
- III.** Mont de la région (lieu d'un festival nocturne de musique). Préfixe relatif aux champignons.
- IV.** Couleur de la robe de vins. Trois lettres de Mellecey ou un type dont Coluche a raconté l'histoire.
- V.** Unité monétaire inversée. A l'envers aussi : s'ajoute à Phil, pour le duc qui a transformé en château la maison forte des sires de Germolles.
- VI.** Loch en Ecosse ou Incorruptible aux Etats-Unis. Il manque un "c" au milieu, pour faire une production de notre boulanger.
- VII.** Dévêtue. Encore à l'envers : portée par le chef du II.
- VIII.** Neuf romain. Comme un vin qui laisse des gouttelettes sur le verre.
- IX.** Telles des vignes mesurées par l'arpenteur.
- X.** Couleur générique d'un vin.

Solutions page 21

LA CHAPELLE DU BUET

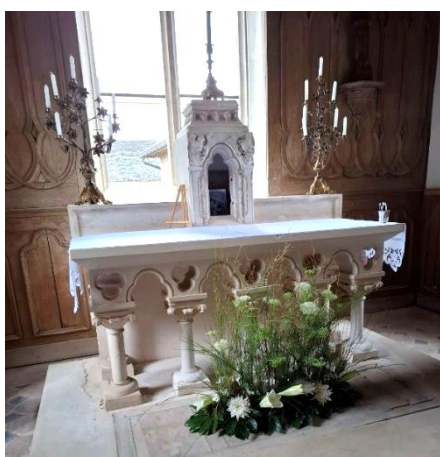
un bel exemple de restauration ...

Au Buet, sur le chemin du Montadiot, on peut voir une chapelle privée en cours de restauration. Elle tombait en ruines et d'après les propriétaires, Jean-Claude et Catherine PERRIN, il fallait, soit la raser, soit la restaurer ! Cette dernière solution fut envisagée avec l'aide financière du Conseil départemental et de la Région. Des travaux furent entrepris il y a quelques années : la réfection de la toiture en ardoise, du clocheton et de l'enduit extérieur.

Et depuis 2022, les propriétaires restaurent l'intérieur ; ainsi l'autel et les enduits intérieurs ont été refaits ; bientôt des vitraux, œuvres d'une artiste de Nolay, diffuseront une belle lumière dans cet édifice néo-gothique.



Le 11 septembre dernier, lors de la remise d'une récompense, *prix 2024 "édifices, objets et décors religieux"* par l'Association de défense et sauvegarde du Patrimoine VMF (Vieilles Maisons Françaises), Catherine a retracé l'histoire de cette chapelle.



Ancien grangeage de l'abbaye de Maizières (petite-fille de Cîteaux), la grande propriété située au Buet a été acquise en 1939 par le père de Jean-Claude, Georges PERRIN, alors chirurgien à l'hôpital de Chalon. Elle comprend la maison de maître, une superbe orangerie, des dépendances (rucher, poulailler, four à pain, et bien sûr la chapelle).

L'édifice actuel a été construit en 1859 sur les vestiges d'une ancienne chapelle, où les habitants de Dracy venaient en pèlerinage. Un débris de vitrail conservé est signé Etienne Thévenot, maître-verrier réputé à qui l'on doit notamment des réalisations en l'église parisienne de Saint-Germain-l'Auxerrois ! L'édifice possède une voûte en carène renversée, qui est la copie en taille réduite de celle de la salle des "Pôvres" aux hospices de Beaune.

La chapelle peut se visiter lors des Journées du Patrimoine ou sur rendez-vous.

Bravo à Jean-Claude et Catherine pour cette belle entreprise ...

Ce 4 juillet 2024, passage du Tour de France sur la commune de Dracy, route de Germolles



Enfants de l'école et accompagnateurs
ont pu assister à cet événement ...





Questions à propos de la chouette hulotte

- | | | |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 La chouette hulotte est aussi appelée "chat-huant". | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 2 Elle ne dépasse pas 20 cm de hauteur. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 3 Ses deux oreilles ne sont pas placées au même niveau. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 4 La femelle est 25% plus lourde que le mâle. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 5 En hiver, elle rejoint l'Afrique. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 6 Elle vit 5 ans au maximum. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 7 Elle entend 10 fois mieux qu'un humain. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |

Réponses page 28

Découverte de l'équitation à partir de 3 ans au Manège de la Tuilerie

Le Manège de la Tuilerie propose des séances de Baby-Poney pour les enfants à partir de 3 ans. Ces séances de 30 minutes se font en présence des parents (ou grands-parents) qui tiennent le poney en longe. Le moniteur varie les activités : parcours de maniabilité en manège, jeux ou balade. Ces séances ludiques permettent aux cavaliers en herbe de découvrir les joies de l'équitation en toute sécurité.

A partir de 5 ans, les enfants peuvent commencer les séances en cours collectifs, comme les grands ! Les quarante poneys, du plus petit shetland (à peine 1 m au garrot) au plus grand connemara (1,48 m au garrot) pourront satisfaire tous types de cavaliers, du débutant au confirmé, et de tous âges.

Les chevaux permettront aux adultes et aux grands adolescents de s'initier ou de se perfectionner en dressage comme en saut d'obstacles.

Les cours ont déjà repris ! Vous pouvez vous renseigner par téléphone ☎ 03 85 87 78 48 ou directement à l'accueil du Manège de la Tuilerie !



humour

Ce n'est pas parce qu'en hiver on dit "fermez la porte, il fait froid dehors" qu'il fait moins froid dehors quand la porte est fermée.

Pierre DAC

On dit d'un accusé qu'il est cuit quand son avocat n'est pas cru.

Pierre DAC

Un ministre, ça ne se vend pas ! ... Ça s'achète parfois !

Raymond DEVOS

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

Quatre-vingts ans après, une **colonne de véhicules civils et militaires de l'époque** a sillonné les routes de Mâcon à Autun, du 4 au 8 septembre 2024.

Rappel historique

Le 4 septembre 1944, avec le soutien des groupes locaux de résistance, l'armée du Général de LATTRE de TASSIGNY, débarquée en Provence dès le 15 août 1944 et composée de troupes françaises, entrait dans le département de Saône-et-Loire.

Genèse de la commémoration de cet évènement

Courant 2023, le département de Saône-et-Loire lance un appel à projets pour célébrer les 80 ans de la Libération.

L'association "*Historic*" de Pouilloux (Saône-et-Loire) - à l'initiative de son Président François KAPELSKI - répond à cet appel, en proposant la constitution d'une colonne de 80 véhicules d'époque militaires et civils (pour les résistants) qui traversera le département en suivant l'itinéraire emprunté par nos Libérateurs en 1944.

Il faudra huit mois pour que, après quelque 70 réunions avec la Préfecture et les communes, et aussi beaucoup de travail et de papiers, le projet soit enfin validé.

Parmi un grand nombre de personnes venant de toute la France, nous sommes trois Dracysiens - Michel BERNARD, Eric TAILLEFER et Jean-Claude WURTZ - pour participer à l'évènement.

Déroulé de la manifestation

J -1 mardi après-midi 3 septembre 2024

Rassemblement à Clessé, pour la mise en place de l'expédition.

J 0 mercredi 4 septembre : Mâcon, Tournus, Sennecey-le-Grand

A 5h30, notre ami Michel sonne le réveil avec son clairon. A 7h, nous partons pour Mâcon, encadrés par nos anges gardiens que sont les motards de la Police nationale. Des collectionneurs locaux nous rejoignent avec des jeeps et nous avons la chance d'accueillir un char léger US Stuart et une automitrailleuse AM 8 US, lesquels resteront à Mâcon, pour cause de consommation excessive en carburant.



A 9h, débutent les cérémonies et le défilé dans les rues de Mâcon. En les voyant noires de monde, nous commençons à prendre la mesure de l'évènement. La foule est en liesse !

A 14h30, départ pour Sennecey-le-Grand. Arrêt de trois-quarts d'heure à Tournus, où les véhicules sont exposés en bord de Saône : nouveau moment d'échange avec les habitants.

A 17h, nous pénétrons dans la ville, où le matin même se sont déroulées les cérémonies commémoratives des combats des commandos français issus du *Special Air Service* (SAS) de l'armée britannique. Nous stationnons sur la place du Champ de foire et rencontrons les Senneceéens. Nuit à Sennecey, au "Clos des Tourelles".

J +1 jeudi 5 septembre : Saint-Marcel, Chalon-sur-Saône

Réveil à 6h30, à Sennecey. Il a plu abondamment dans la nuit et l'aube naissante nous dévoile un ciel grisâtre. A 8h, les véhicules garés près de l'Hôtel de ville sont exposés au public, qui ne sera malheureusement pas au rendez-vous, car alors la pluie redouble d'intensité jusqu'à notre départ à 10h30, avec comme objectif Chalon-sur-Saône.

Les trois Dracysiens prêts au départ. Les véhicules ont été bâchés.



Nous atteignons Saint-Marcel à 11h10. Après un défilé en ville, les véhicules sont exposés. Nous reprenons notre avance vers Chalon-sur-Saône, où nous arrivons à 14h, avant de rejoindre le parking du Parc des Expositions pour y garer nos véhicules.



Le parking est ouvert au public à 14h30 : la colonne attire écoliers, collégiens, nombreux visiteurs, dont le Maire de Chalon-sur-Saône. A 16h, nous faisons partie d'un petit groupe de véhicules - FFI et militaires - qui, à la demande de la Mairie, stationnent place de l'Hôtel de Ville où, devant un public nombreux, se déroule, présidée par Gilles PLATRET, une cérémonie en l'honneur de nos Libérateurs.

Nous regagnons notre colonne.

A 20h15, un défilé emprunte les quais de Saône, en passant devant le monument aux morts. Nuit à Chalon.

J +2 : vendredi 6 septembre : Blanzly, Montceau-les-Mines, Montcenis



Après avoir fait une halte à Blanzly et nous y être restaurés, départ à 8h pour Montceau-les-Mines, que nous atteignons à 14h. La ville pavoise ! Nous rejoignons Le Creusot, où nous sommes attendus pour 19h. Nuit au Creusot.

J +3 : samedi 7 septembre : Le Creusot, Givry, Rully

La colonne redémarre à 9h et entame le défilé dans les rues du Creusot, les cloches de l'église Saint-Laurent sonnent alors à pleine volée. De nombreux habitants de la ville sont massés sur le parcours et applaudissent à son passage. L'émotion et l'enthousiasme sont palpables. Après un repas pris au Château de la Verrerie, le convoi quitte Le Creusot pour Givry, que nous atteignons en fin d'après-midi, sous un ciel menaçant.





Les véhicules se regroupent sur la place d'Armes et nous allons à la rencontre des Givrotines et des Givrotins venus nombreux.

Vers 18h25, passage rapide à Dracy par la D 981, sous une petite pluie.

Dernière étape de la journée : Rully.
A hauteur de Fontaines, nous essayons un violent orage qui rend la conduite délicate. Stoïques sous les intempéries, de nombreux habitants nous attendent devant la Salle Polyvalente, notre lieu de restauration et d'hébergement.



J +4 : dimanche 8 septembre : Autun

La dernière étape de notre parcours mémoriel et point d'orgue de cette semaine, sera la ville d'Autun, laquelle fut le théâtre de combats violents que le général de LATTRE de TASSIGNY se plaisait à appeler "la grosse affaire d'Autun".

En milieu de matinée, nous entrons dans Autun sous les acclamations.



Plusieurs détachements de l'Armée ont fait le déplacement pour l'occasion : sont présents des éléments du 2^{ème} régiment de Dragons, ainsi que de la 13^{ème} DBLE - Demi-Brigade de la Légion Etrangère - deux unités qui ont participé à la libération de la ville en 1944. Est également présenté le drapeau de la 1^{ère} DFL (*Division Française Libre*) par des membres de la colonne portant l'uniforme des fusiliers marins, unité ayant appartenu à cette division.

Ainsi se clôture cette semaine de commémorations riche en émotions, sous les accents de la musique de la Légion étrangère et les applaudissements d'un public venu très nombreux participer à cet évènement qui restera longtemps, à n'en pas douter, dans les mémoires.

Tout au long de ce trajet, qui nous aura conduits de Mâcon à Autun, nous aurons rencontré des milliers de nos concitoyens, et participé au *Devoir de Mémoire*.

Une pensée toute spéciale pour les Anciens que nous avons croisés et qui, à l'époque, avaient sept ans, dix ans ou un peu plus. La mémoire est toujours là, il faut simplement la recueillir, tout en écoutant ce que ces derniers témoins ont à nous dire.

Enfin, au sein de notre groupe qui venait de différents horizons, des liens d'amitié se sont tissés et perdureront au-delà de cette semaine incroyable.

Une exposition à la Mairie de Givry

5 septembre 1944 : la libération de Givry

A la demande de la municipalité de Givry, un Givrotin et un Dracysien ont conçu une exposition consacrée à la période de l'occupation 1940-44 et à la libération de Givry, le 5 septembre 1944, par l'armée française et les résistants.

Cette exposition a été ouverte au public *salle Poncey* de la Mairie, du 9 au 11 septembre.

Disposée sur des tables et des panneaux muraux, réalisée à l'aide de coupures de presse, de documents, de photographies (notamment celles de l'abbé BERNAUT), l'exposition présentait aussi divers matériels militaires de cette période, dont sept mannequins en tenues militaires d'époque (six étaient prêtés par un Dracysien).

L'objectif était de mieux faire connaître aux très nombreux visiteurs le déroulé de la libération de Givry en ce 5 septembre mémorable, et le rôle de tant des soldats engagés et de résistants, dont Léocadie CZYZ, résistante polonaise (Givry a donné son nom à une rue et à une école maternelle). L'exposition évoque aussi la vie des Givrotins pendant ces quatre années d'occupation. Elle a bien intéressé les enfants des écoles. Et, pour un Givrotin et des Givrotines qui avaient été témoins de ces événements, la visite fut un moment de forte émotion.



Photo d'une partie du matériel exposé, dont les sept mannequins représentant des militaires des unités de l'époque, combattants de 1944, dans leurs équipements d'origine (anglais, américains français).

Le 7^{ème} personnage à droite est le capitaine OSTER. Le 3^{ème} mannequin avec son casque plat, sous le pavillon de Beaupré des Forces Navales Françaises Libres, est un militaire français de la 1^{ère} Division Française Libre (1^{ère} DFL). L'équipement de ce dernier est en partie d'origine anglaise, celui de tous les autres est américain.

Une exposition qui a été une belle réussite !

Une 5^{ème} classe à Dracy-le-Fort

Avec l'accroissement de 18 élèves dans notre école à la rentrée (114 enfants), la décision a été prise par l'Inspection Académique de créer une cinquième classe.

Pour la Commune, le coût en matériel de bureau de cet investissement indispensable s'élève à 5000 €.

Une complète réorganisation de l'ensemble des classes de notre école a été nécessaire :

en Maternelle, 2 classes

Celle de Stéphanie LE BRAS, Formatrice, 20 élèves : 16 en PS et 4 en MS

Celle de Juliette COMPIGNE 20 élèves : 5 en MS et 15 en GS

Cette dernière est bien connue des élèves, car l'an dernier elle était en stage chez Stéphanie ; elle a réussi ses examens en juin et elle a été nommée à Dracy. Bravo !

en Élémentaire, 3 classes

Celle de Marylène GAUDILLÈRE, Directrice, 26 élèves : 10 en CP et 16 en CE1

Celle de Aurélien GUYOT 24 élèves : 16 en CE2 et 8 en CM1

Celle de Francine MATTHYS 24 élèves : 8 en CM1 et 16 en CM2

L'équipe est aidée par Elise LESSAQUE, enseignante qui permet la "décharge" de Mesdames GAUDILLÈRE et LE BRAS, lorsque celles-ci assurent leur autre fonction respective.



Beaucoup de bonheur pour l'ensemble des enseignants et pour la Mairie, qui voit l'école de notre village s'agrandir, ce qui est un signe de développement pour Dracy.

Madame BOUCICAUT

A Chalon, la plaque de rue de l'avenue Boucicaut rend sobrement hommage à une "bienfaitrice" dont la destinée a été exceptionnelle.

C'est pourtant sous les pires auspices que la petite Marguerite naît le 3 janvier 1816 à Verjux de père inconnu, dans la mesure où vit sa mère, Pierrette GUÉRIN.

Compte tenu du poids de la réprobation sociale d'alors à l'égard des mères célibataires, du fort taux de mortalité infantile dans les campagnes déshéritées de l'époque et du profond dénuement de cette mère célibataire de 29 ans, illettrée, qui vit de ses travaux de couture, on a peine à imaginer quelle a été la vie de la petite fille, qui n'ira pas à l'école, et secondera sa mère en cousant et en gardant les oies, jusqu'à ce qu'un arrêté municipal impose l'élevage des oies en enclos !



A Mont, petit hameau de Verjux, la maison natale de Madame BOUCICAUT (une simple chambre à four) n'existe plus depuis bien longtemps. Mais le puits (à droite de la mesure) est toujours visible et bien entretenu.



Quand elle a une douzaine d'années, son oncle Joachim, porteur d'eau à Paris, la fait venir dans la capitale. Elle entre comme apprentie dans une blanchisserie, où très vite elle a la réputation d'être vraiment travailleuse. C'est à ce moment-là qu'elle apprend à lire et à écrire, sans doute auprès de religieux du séminaire des Missions Etrangères, rue du Bac, où elle fait sa première communion.



Après avoir exercé plusieurs petits métiers, elle tient un modeste restaurant bon marché, que fréquente le très dynamique Aristide BOUCICAUT, chef de rayon d'une boutique de nouveautés située rue du Bac, "Le Petit Saint Thomas", dont le directeur, Simon MANNOURY, est l'inventeur du concept des soldes. Malheureusement la boutique doit fermer ses portes et en 1852 Aristide s'associe à MM. VIDEAU, propriétaires d'une boutique de nouveautés à l'enseigne du "Bon Marché". En 1864, ayant racheté leurs parts à ses associés, il vole de ses propres ailes, et devient seul directeur de la première chaîne de grands magasins "Au Bon Marché", dont Emile ZOLA s'inspirera pour son roman "Au Bonheur des Dames".

Aristide BOUCICAUT est un homme d'affaires particulièrement entreprenant et visionnaire, au réel talent de manager. Il bouleverse littéralement l'image du commerce, avec des innovations comme l'entrée libre, la faible marge bénéficiaire, la livraison à domicile, la vente sur catalogue, l'expédition franco de port, les soldes d'hiver et d'été, le mois du Blanc ...

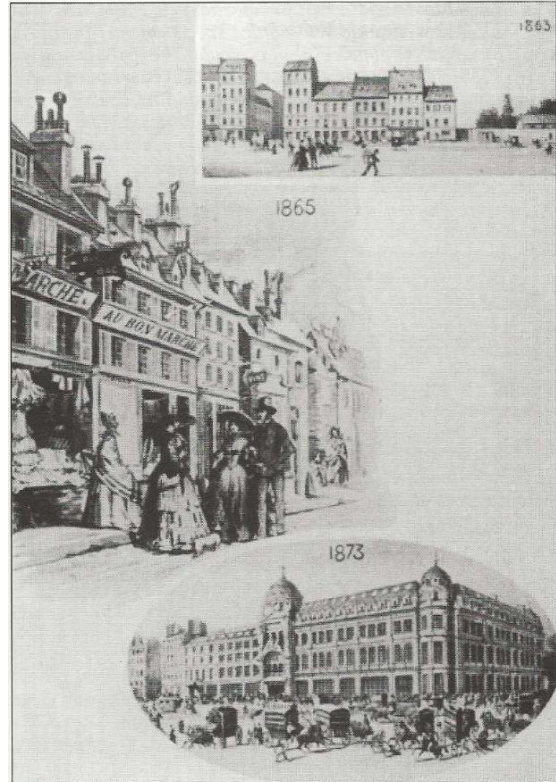
Les marchandises sont étiquetées et les prix affichés, les clientes peuvent toucher les articles, les essayer, avec la possibilité d'échange ou de reprise de la marchandise. Le "*Bon Marché*" devient une véritable institution commerciale et un modèle sur le plan international. Pour les clientes de province, Marguerite a l'idée de faire construire, juste à côté du grand magasin, l'hôtel *Lutetia* qui sera inauguré vingt ans après sa mort.



Avec un chiffre d'affaires qui ne cesse de croître, les locaux sont devenus trop exigus, mais Aristide BOUCICAUT saura saisir une opportunité qui va se présenter. C'est presque la fin du Second Empire, et Napoléon III a confié au préfet HAUSSMANN la restructuration de Paris. Profitant de la libération de terrains par

l'Assistance Publique et de la création de nouvelles avenues, Aristide BOUCICAUT décide en 1869 la construction (par tranches successives - le chantier durera plus de 17 ans) d'un nouveau magasin plus grand et plus fonctionnel, de plusieurs étages, véritable cathédrale de fer et de verre, qui représente aujourd'hui un des temples du luxe !

Tout en restant en retrait, Marguerite - dont l'esprit d'entreprise, l'ardeur au travail et le courage sans égal sont exemplaires - joue un grand rôle dans le développement de l'empire économique de celui qui est devenu son mari en 1848 et à qui, en 1839, elle a donné un fils, Antony.



Le "*Bon Marché*" de 1863 à 1873.

Sous l'impulsion de Marguerite, c'est toute une série de mesures sociales extraordinaires pour l'époque qui sont mises en œuvre en faveur du personnel du "*Bon Marché*" : journée de repos hebdomadaire (*mesure qui ne deviendra une obligation légale qu'en 1906 !*), chambrettes pour les jeunes employées, réfectoire gratuit (1872), assistance médicale, congés payés, formation continue, et cours du soir (pour l'apprentissage de l'anglais), promotion de carrière, intéressement aux bénéfices, caisse de solidarité et de retraite (1876). C'est aussi l'époque d'un certain paternalisme ...

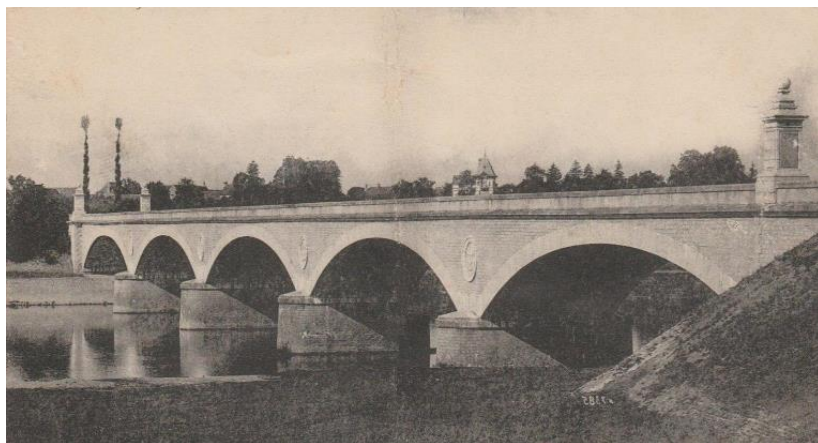


Façade de la "*Maternité Boucicaut*" de Chalon.

Marguerite BOUCICAUT crée nombre de fondations caritatives, comme à Chalon une maternité (à l'origine destinée aux "filles-mères") dans l'avenue qui porte le nom de la bienfaitrice.

Et dans son village natal de Verjux qu'elle n'a pas oublié, elle fait édifier une mairie-école, ainsi qu'une maison de bienfaisance, mais

aussi, en direction de Gergy, le magnifique pont sur la Saône, que les Allemands détruiront à



l'explosif le 4 septembre 1944 et qui a fait place à une passerelle métallique à voie unique et feux tricolores. Marguerite voulait éviter aux habitants de son village natal d'avoir à emprunter le bac pour franchir la Saône.

Selon la petite histoire, un jour où elle-même avait pris l'embarcation pour traverser la rivière agitée, elle aurait eu la peur de sa vie !

A la mort de son époux en 1877, elle prend la direction du "*Bon Marché*", secondée par son fils malade, qui meurt deux ans plus tard. Pour assurer la pérennité de l'entreprise, elle la transforme alors en société civile par actions. A la fin de sa vie, Marguerite BOUCICAUT est à la tête d'une des plus grandes fortunes de France.

Elle décède en 1887, sans descendance directe. Mais elle n'avait rien oublié de ses préoccupations sociales et humanitaires : elle a fait des dons considérables à l'Institut Pasteur. Elle a désigné l'Assistance Publique des hôpitaux de Paris comme légataire universelle, chargée d'exécuter ses volontés testamentaires.



Elle a demandé que soit construit un hôpital sur la rive gauche de la Seine, qui sera "*L'hôpital Boucicaut*" (les services fonctionneront jusqu'en 2000). Dans le XV^e arrondissement de Paris, la bienfaitrice est honorée par une statue, dont le piédestal porte cette inscription : "*En léguant tout ce qui reste de ma fortune à l'Administration la plus puissante pour assister les malheureux, mon unique pensée a été de venir aussi utilement que possible au secours des souffrants et des misérables*".

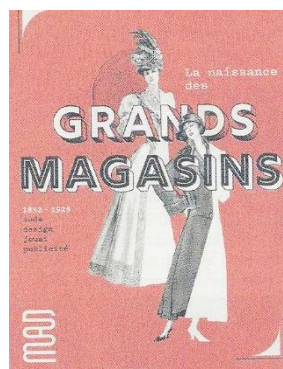
La villa, que le couple avait fait construire à Fontenay-aux-Roses, est transformée en maison de retraite pour les employés du "*Bon Marché*", et celle de Bellême (dans le Perche, où Aristide BOUCICAUT est né en 1810), est léguée à l'Assistance Publique.

Madame BOUCICAUT a aussi prévu de très nombreux legs :

- * aux 3 000 employés du "*Bon Marché*"
- * à des institutions d'aide aux jeunes ouvriers
- * à des associations de protection des peintres et des hommes de lettres
- * aux différents cultes religieux
- * pour la création de diverses fondations : "*La pouponnière Boucicaut*" à Roubaix, "*La maternité Boucicaut*" de Mont-Saint-Aignan et celle de Chalon.
- * etc.

*une heureuse conjonction de hasards ...
la complémentarité des personnalités, des qualités et des talents d'Aristide et de son épouse ...
voilà peut-être les raisons pour lesquelles la petite Marguerite est passée de l'extrême dénuement de sa naissance ... à la réussite sociale la plus éclatante.*

*oui, la destinée de Madame BOUCICAUT
a vraiment été exceptionnelle !*



La naissance des grands magasins. Mode, design, jouet, publicité, 1852-1925, au musée des Arts décoratifs, à Paris, du 10 avril au 13 octobre 2024. Plein tarif : 15 €. madparis.fr

Les Grands Magasins, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris, du 16 octobre 2024 au 16 mars 2025. Plein tarif : 9 €. citedelarchitecture.fr

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION LOISIRS

Voici les activités prévues par l'Association

Dimanche 29 septembre : escapade en Roannais, avec visite théâtralisée du château de la Roche, balade en petit train, déjeuner et visite du musée d'Ambierle.



Dimanche 13 octobre : randonnée pédestre du côté de Saint-Gengoux.

Samedi 7 décembre : visite et déjeuner dans une ambiance de Noël au hameau Dubœuf à Romanèche-Thorins, puis visite du *Musée du Compagnonnage*.

Samedi 11 janvier 2025 : 20h30 salle polyvalente : **Assemblée Générale**
présentation du programme 2025, spectacle, inscriptions, pot de l'amitié.

Dimanche 12 janvier 2025 : après-midi théâtre à la salle polyvalente.

Dimanche 2 février 2025 : après-midi théâtre à la salle polyvalente.

Renseignements : G. BOBILLOT ☎ 03 85 44 56 20 gilbertbobillot@gmail.com



SOCIÉTÉ DE CHASSE



Ouverture de la chasse le 29 septembre à 8h.

Jours de chasse : le lundi de l'ouverture, les dimanches et jours fériés.

La densité du petit gibier n'est pas encore connue, mais nous avons vu plusieurs couvées de faisans. Les lièvres aussi sont encore bien présents. Cependant, beaucoup de cultures n'étant pas récoltées, on ne peut pas avoir une estimation complète.

Les battues au gros gibier se feront les samedis matin, mais la date d'ouverture n'a pas encore été définie.

Bonne ouverture à tous et soyez prudents. A bientôt.

BIBLIOTHÈQUE DE DRACY-LE-FORT



Secteur "adultes"

Les nombreux ouvrages de la Rentrée littéraire sont en bonne place chez les libraires. Ils nous promettent de belles pages.

Les bibliothécaires ont fait une première sélection, qui vous sera proposée à l'occasion du Club Lecture (ouvert à tous, sans inscription préalable) le vendredi 11 octobre dès 14 H 30, afin de vous faire partager leurs découvertes et leurs coups de cœur.

Quelques titres pour vous convaincre de nous rejoindre :

"Jacaranda" de Gaël FAYE, *"Madeleine avant l'aube"* de Sandrine COLLETTE, *"La fileuse de verre"* de Tracy CHEVALIER, *"Tout le bruit du Guéliz"* de Ruben BARROUK, *"Tata"* de Valérie PERRIN, *"Long Island"* de Colm TOBĪN, *"Bien-être"* de Nathan HILL, *"Les guerriers de l'hiver"* d'Olivier NOREK, *"Le nid de coucou"* de Camilla LACKBERG, *"Les effacés"* de Bernard MINIER, et bien d'autres encore, puisqu'une quarantaine d'ouvrages seront mis en circulation en ce début d'automne.

Alors, en cette année d'Olympiades, à vos marques ... prêts ...

... rejoignez la Bibliothèque chaque mercredi et vendredi de 16h30 à 19h.

Les bibliothécaires sont 100% bénévoles, 100% enthousiastes.

Secteurs "Jeunesse"

Qui dit "septembre" dit "rentrée scolaire".



classe de CP / CE1 de Marylène GAUDILLÈRE

Plein de projets d'animation au Secteur "Jeunesse" de la Bibliothèque, qui accueille les cinq classes de l'école, lesquelles participent au *Prix des Incorruptibles* (les enfants devront voter pour leur livre préféré parmi une sélection de six livres par classe).

De belles découvertes en perspective !

Bien entendu, la Bibliothèque accueille aussi les enfants en dehors du temps scolaire. Pour une adhésion annuelle de 6 €, ils peuvent profiter d'un large choix de livres (album, romans, BD, documentaires).

Les bibliothécaires vous accueillent, enfants et adultes, les mercredis et vendredis de 16h30 à 19h dans le respect des règles sanitaires

☎ 03 85 44 31 23 (aux heures d'ouverture), puis taper 3 mail : biblio-dracy@orange.fr

Site web catalogue en ligne : <https://cbpt71-pom.c3rb.org>

Sur ce site, vous aurez la possibilité d'y consulter tous les livres des bibliothèques CBPT du département, et - si vous êtes adhérent(e) de la Bibliothèque de Dracy - d'avoir accès (avec un mot de passe) aux ouvrages de votre Bibliothèque exclusivement et, si vous le souhaitez, de les réserver.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Organisée par l'APE, la kermesse de fin d'année a clôturé l'année scolaire dans une ambiance joyeuse et enfin ! ensoleillée. Les élèves ont enchanté les spectateurs avec leurs chants et leurs danses, avant de s'amuser sur les différents stands de jeux.

Au programme : chamboule-tout, attrape-souris, parcours d'obstacles et maquillage, stand qui a eu un grand succès ! Petits et grands se sont ensuite régalez autour d'un barbecue, et ont dégusté les gâteaux confectionnés par les parents. Un grand merci à tous, parents, enseignants et enfants, d'avoir participé à ce moment de partage pour clôturer une belle année scolaire ! La fête fut réussie grâce à leur enthousiasme et leurs sourires!





Après huit semaines de vacances estivales, les élèves étaient contents de retrouver leurs camarades et enseignants pour la rentrée des classes, le lundi 2 septembre. Nouveauté cette année : une cinquième classe, qui accueille les élèves de Moyenne et Grande Section, avec Maîtresse Juliette. Bienvenue à elle !

C'est la rentrée aussi pour l'APE, qui est heureuse de reprendre du service après la pause estivale. Les activités de l'Association débuteront le 26 septembre, avec son Assemblée Générale et l'élection du bureau. Après trois années d'engagement dévoué, Elise TERRIER quitte son poste de présidente de l'Association. Un grand merci à elle pour tout son travail accompli, qui a permis l'organisation de belles initiatives au profit de l'école : le Carnaval, le Marché de Noël, le Salon Sucré-Salé, la chasse aux œufs, la Kermesse, la soirée de Noël, la vente de sapins. Tous ces événements n'existeraient pas sans son initiative et le soutien de l'équipe de l'APE. Appel à tous les parents qui souhaitent venir donner un coup de main à l'équipe cette année encore - plus on est nombreux, plus on s'amuse ! L'Assemblée Générale sera l'occasion d'élire le bureau et d'échanger des idées sur les projets pour l'année à venir.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date du dimanche 8 décembre dans vos calendriers, car l'APE organisera à nouveau son Marché de Noël. Il reste des places, donc n'hésitez pas à partager l'information, si vous connaissez des artisans qui veulent y participer. Le bulletin d'inscription est disponible à la Mairie, ou contactez-nous par email : apedracy@gmail.com.

Club "*les Amis de Dracy*"

Pendant les grandes vacances, nous avons continué nos activités, et avec la rentrée nous avons retrouvé avec plaisir nos moments de détente. Le Club fonctionne le 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois.

Le Club des "Amis de Dracy" souhaite une bonne rentrée à tous et à toutes.

Contacts Bernard SIMARD, président ☎ 06 14 73 78 50
 Jocelyne MICHEL, secrétaire ☎ 06 22 28 50 14

QI GONG

Le Qi Gong a repris ses activités le lundi 9 septembre, toujours à 14h à la Salle Polyvalente.



Après avoir clôturé l'année passée par un repas au restaurant *La Garenne*, nous avons constitué un petit groupe de randonneurs pour nous retrouver pendant l'été.

Si vous désirez améliorer votre santé et travailler sur votre bien-être, venez nous rejoindre ! Nous vous accueillerons avec joie. Les deux premières séances d'essai sont offertes. Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter ☎ 06 74 27 49 57.

A bientôt peut-être. Gisèle DUSSON





TENNIS CLUB DE DRACY

Allée des Fouçères www.tennis-dracy.fr



Les "Olympiades du Tennis" ont clôturé la fin d'année de l'*Ecole de Tennis*. Une vingtaine de jeunes ont participé à tour de rôle aux différents ateliers : tennis, tennis de table, parcours et relais, badminton, jeux, mini-tennis pour les plus jeunes, et même quizz en anglais ! Cet après-midi festif, bien apprécié des jeunes, s'est terminé par un goûter.



Le tournoi du Tennis Club de Dracy-le-Fort s'est déroulé la dernière quinzaine d'août. 76 joueurs et 20 joueuses y ont participé, avec 3 tableaux : simples Dames NC à 15/1, simples Messieurs NC à 15/1, et simples Messieurs +45 NC à 30/1.



Résultats : comme l'an dernier, Marie-Pierre RAVET (15/2 TC Dracy) a remporté la finale, contre Sophie ROUSSILLON (15/3 Prévessin-Moëns Association) sur le score de 6/3 6/3.

Chez les hommes, Thierry MÉNAGER (15/1 TC Gueugnon) a gagné 7/6 6/1 la finale du tableau principal contre Sébastien PELLEGRY (15/1 TC Saint-Rémy), lors d'un match très disputé, sous une chaleur écrasante. Bruno MAGNI (30/2 TC La Thaliette) a remporté la finale du tableau +45, contre Loc DUONG (30/5 TC Saint-Rémy) sur le score de 6/4 6/3. A noter la performance d'Emilien GUINOT (30/4) qui a passé 10 tours.

Chez les hommes, Thierry MÉNAGER (15/1 TC Gueugnon) a gagné 7/6 6/1 la finale du tableau principal contre Sébastien PELLEGRY (15/1 TC Saint-Rémy), lors d'un match très disputé, sous une chaleur écrasante.

Le bureau pense reconduire l'an prochain ce tournoi, qui est apprécié par les joueurs.



PÉTANQUE DRACYSIENNE

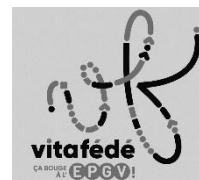
C'est sur le terrain de Dracy-le-Fort que mardi 2 juillet se sont déroulées les dernières confrontations de 3^{ème} division du championnat des clubs vétérans.

En fin de journée, un casse-croûte animé et chaleureux a été offert à toutes les équipes.

A noter que, au terme de cette saison, la Pétanque Dracysienne s'est classée 4^{ème} et se maintient en 3^{ème} division.



GYM VOLONTAIRE DRACY



Reprise des cours pour une nouvelle saison de sport "santé et bonne humeur"



A noter pour cette saison : changement de jour, pour le cours des seniors

lundi matin 10h45-11h45 gym spéciale seniors avec Marie

Activité physique adaptée pour rester en forme et conserver son potentiel.

mercredi soir 18h30-19h30 gym dynamique avec Lindsay
cardio training - renforcement musculaire - stretching



jeudi soir 19h-20h

Alexandre propose une alternance de séances Pilates, Bodyzen et Fitball. Un planning est envoyé à chaque licencié.



La cotisation annuelle pour la saison 2024-2025 est de 95 €, comprenant la licence fédérale FFEPGV. Les inscriptions sont prises toute l'année.

mail de l'association : gymv-dracylefort@orange.fr

YOGA POUR TOUS



YOGA POUR TOUS

Nous souhaitons une bonne rentrée sportive à tous les Dracysiens.

Nous rappelons que le cours de Yoga s'adresse à tous, qu'on soit souple ou non. Il suffit de réserver 1h30 dans son emploi du temps hebdomadaire pour prendre soin de soi-même.

Tous les adhérents remarquent que la pratique du yoga est addictive, que ce temps de respiration, d'étirements, de prise de conscience de soi permet d'évacuer bien des tensions, des soucis, des douleurs ...

Le but est de trouver dans chaque posture une ouverture, une amélioration de ses potentiels physiques, cela tout en douceur grâce à la respiration, et sans le risque de se faire mal !

La rentrée s'est effectuée dès la deuxième semaine de septembre et les inscriptions peuvent se dérouler durant tout le mois.

Les cours se déroulent les lundis de 18h45 à 20h15 dans la salle d'évolution de l'école, et les mercredis de 9h30 à 11h dans la Salle Polyvalente.

La cotisation est de 250 € pour l'année, avec 4 samedis de 3 heures de cours offertes.

Pour tous renseignements

yogapourtousdracy@gmail.com et ☎ 07 81 00 53 61 Edwige DEBOISSY

CLUB BLANC COULEUR

Quelques photos de notre repas annuel de fin d'année où nous nous sommes retrouvées nombreuses le lundi 1^{er} juillet au restaurant *Le Dracy* pour un beau moment de partage.



Le Club a d'ores et déjà repris ses activités et nous avons toujours autant de plaisir à nous réunir pour de nouveaux projets de créations.

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le vendredi 25 octobre.

solutions des mots croisés (de la page 2)

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R
2	A	M	O	U	R	E	U	X		O
3	C	A	M	B	U	S	E		T	U
4	M	R	E	I	E	S		P	O	G
5	A	Y		S			E	L	I	E
6	H	L	M		E	M	U	E	S	
7	O	L	Y	M	P	I	Q	U	E	S
8	N	I	C	E	P	H	O	R	E	
9		S	O	C	I	E	T	E	S	

Horizontalement : 1. Marronnier. 2. Amoureux. 3. Cambuse. Tu. 4. MREIES. Pog (Pogacar). 5. Ay. Elie. 6. HLM. Emues. 7. Olympiques. 8. Nicéphore. 9. Sociétés.

Verticalement : I. Mac Mahon. II. Amaryllis. III. Rome. Myco. IV. Rubis. Mec. V. Orue (Euro). Eppi (ippe). VI. Ness. Mihe (Miche). VII. Nue. Euqot (Toque). VIII. IX. Pleure. IX. Toisées. X. Rouge.



Annonces paroissiales

Permanences à la maison paroissiale

12, place de l'Eglise - Cidex 1084 - Givry

☎/répondeur : 03.85.44.32.39.

du mardi au vendredi, de 10h à 12h

mardi, mercredi et vendredi de 16h à 18h30

E-Mail paroissestsymphorien@akeonet.com

Site internet : saintsymphorien.net

Messes dominicales anticipées le samedi soir

18h à Chalon, en l'église St Jean des Vignes, en l'église Notre-Dame de la Citadelle et en l'église Notre-Dame du Sacré Cœur.

18h30 en l'église Ste Thérèse à Saint Rémy.

Messes dominicales

- Pas de messe à 9h dans les différentes églises de la paroisse.

- **10h30** à l'église de **Touches** le 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois.

- **10h30** à l'église de **Givry** le 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanche du mois d'octobre et de novembre. Mais, à **partir de décembre** jusqu'aux Rameaux, la messe sera célébrée **chaque dimanche à Touches**.

Adoration eucharistique les jeudis en l'église de Givry de 9h30 à 21 heures.

Inscriptions catéchisme 2024-2025 toujours possible :

Éveil à la Foi pour les enfants de 4 à 7 ans – Caté CE2, CM1, CM2 - Profession de Foi pour les 6^{èmes} – "La Vie est Belle" pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} – inscriptions à la maison paroissiale de Givry aux heures de permanence.

La catéchèse en primaire reprendra les 17 et 18 septembre, "La Vie est Belle" le 20 septembre et pour les 6^{èmes}, le 21 septembre.

Messes en famille

Dimanche 13 octobre et 10 novembre à Givry, dimanche 8 décembre à Touches.

Fête de la Toussaint

- Vendredi 1^{er} novembre : messe à 10h30 à Touches. Bénédiction des tombes à 15 h au cimetière de Mellecey, et à 16h15 à celui de Saint-Martin-sous-Montaigu.

- Samedi 2 novembre : messe des défunts à 10h30 à Givry.

- Dimanche 3 novembre : messe unique à Touches.

Pour connaître les dates des rencontres (prière des mères, chapelet, Bible en tutoriels, MCR ...) se reporter à l'affichage aux portes des églises ou sur le site de la paroisse.

Carnet de deuil



*Eric et son épouse
(photo de 2019)*

Eric DAVID était né le 7 juillet 1959 à Chalon-sur-Saône. Son épouse Marie-Joëlle, née GILLET, lui avait donné deux enfants, Christian et Sonia, qui ont suivi leur scolarité à Dracy, où la famille habitait depuis mai 1985. Ils étaient grands-parents de cinq petits-enfants.

Eric est décédé le 20 septembre 2023 à l'hôpital de Chalon. Ses obsèques se sont déroulées le 2 octobre à Crissey.

A son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, le "Journal de Dracy" présente ses sincères condoléances.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux publiés ci-dessous reprennent les extraits les plus représentatifs des séances du Conseil Municipal et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du "Journal de Dracy" ou celle de la Municipalité.

Pour des informations officielles, s'adresser au Secrétariat ou consulter le site de la Mairie <http://www.mairie-dracy-le-fort.fr>.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du mardi 4 juin 2024 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN – Georges PAUCHARD – Dominique PETITJEAN – Martial BEUGNET – Marie-Claude PALMACE – Nicolas DUHAMEL – Jean-Bernard TUETÉY – Nathalie BLACHON – Denis VIGIER – Florian PARDON – Mireille MENAND – Thibaut COLIN.

Excusée ayant donné procuration : Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE.

Secrétaire de séance : Marie-Claude PALMACE.

POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du mercredi 22 mai 2024

Le Maire invite les Conseillers Municipaux à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2024. N'appelant pas d'observations, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

POINT N°2 : Délibération pour l'attribution du marché de restauration scolaire

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la prestation de fourniture de repas pour le restaurant scolaire, une mise en concurrence a été organisée pour les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026 pour les données quantitatives suivantes :

Nombre moyen de repas par jour :

67 repas (27 maternelles et 40 primaires), 4 jours par semaine, 36 semaines par an.

Prévision du nombre maximum de repas pour l'année : 9 648 repas.

L'avis d'appel à la concurrence fixait la date de remise des offres au 3 juin 2024 à 17h30.

Ouverture des offres : le 3 juin 2024 à 18h30.

Les offres reçues sont les suivantes :

RPC

- Prix unitaire du repas (sans distinction maternelles / primaires) : 3,195 € HT, soit 3,37 € TTC.
- Coût global estimé du marché selon la prévision du nombre maximum de repas pour l'année :
- 30 825,36 € HT, soit 32 513,76 € TTC.

API RESTAURATION

- Prix unitaire du repas :
 - ✓ Maternelles : 3,88 € HT, soit 4,09 € TTC.
 - ✓ Primaires : 3,95 € HT, soit 4,17 € TTC.
- Coût global estimé du marché selon la prévision du nombre maximum de repas pour l'année :
 - ✓ Maternelle : 37 434,24 € HT, soit 39 460,32 € TTC ;
 - ✓ Primaires : 38 109,60 € HT, soit 40 232,16 € TTC.

L'entreprise non retenue sera avisée par la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Attribue le marché à l'entreprise suivante pour les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026 :

API RESTAURATION Prix unitaire du repas : Maternelles : 3,88 € HT, soit 4,09 € TTC.

Primaires : 3,95 € HT, soit 4,17 € TTC.

- Autorise le Maire à signer le marché ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Informations du Maire

- Motion de soutien au milieu hospitalier

Lors de la séance du 29 avril dernier, une motion de soutien au milieu hospitalier avait été adressée à plusieurs élus. A ce jour, nous avons eu un retour de courrier de la part de :

- Madame le Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Catherine VAUTRIN ;
- Madame le Sénateur MERCIER ;
- Monsieur le Sénateur GENET ;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, André ACCARY.

- Recensement 2025

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que la population dracysienne sera recensée du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025 inclus. Répartis en plusieurs secteurs, trois agents recenseurs encadrés par le coordinateur communal se présenteront au domicile des Dracysiens, afin de leur remettre le questionnaire. L'enquête de recensement pourra être directement renseignée sur le site internet de l'INSEE à l'adresse suivante : <http://www.le-recensement-et-moi.fr>, avec les identifiants personnels communiqués dans le formulaire laissé par les agents recenseurs.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **lundi 1^{er} juillet 2024 à 19h à la Mairie**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25. Signature pour accord des membres présents.

Le Secrétaire, Marie-Claude PALMACE

Le Maire, Olivier GROSJEAN

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du lundi 1^{er} juillet 2024 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN – Georges PAUCHARD – Dominique PETITJEAN – Martial BEUGNET – Marie-Claude PALMACE – Bernard TUETÉY – Nathalie BLACHON – Denis VIGIER – Florian PARDON – Thibaut COLIN.

Excusés ayant donné procuration : Nicolas DUHAMEL procuration à Denis VIGIER – Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE – Mireille MENAND procuration à Dominique PETITJEAN.

Secrétaire de séance : Bernard TUETÉY.

POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du mardi 4 juin 2024

Le Maire invite les Conseillers Municipaux à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024. N'appelant pas d'observations, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

POINT N°2 : RODP sur les ouvrages de distribution de gaz (GRDF)

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du décret du 25 avril 2007 portant modification du régime des Redevances pour Occupation du Domaine Public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Fixe le montant de la Redevance ;
- Décide de revaloriser ce montant chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçue sera inscrite au compte 70323 ;
- Donne délégation au Maire conformément à l'article L.2122-22 du CGCT, pendant la durée du mandat, pour calculer chaque année le montant de la redevance due par l'opérateur de réseau de distribution de gaz, et émettre le titre de recettes correspondant ;

- Fixe la redevance due au titre de l'année 2024, en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année, soit une évolution de 35 % par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret précité.

POINT N°3 : Délibération pour les tarifs du Restaurant Scolaire (Rentrée 2024/2025)

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la reconduction du prestataire API pour la restauration scolaire, le prix du repas avait été augmenté de 27% par rapport au dernier marché passé. Afin de ne pas grever le budget des familles, la Municipalité envisage de prendre en charge une part non négligeable de cette hausse, acceptant de creuser le déficit de ce service, mais en procédant à une revalorisation du prix de la prestation de 3,8%.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer le prix des prestations de restauration scolaire pour l'année scolaire 2024/2025, comme suit :

- Restauration scolaire - élèves : 5,60 €
- Restauration scolaire - corps enseignant : 6,70 €

POINT N°4 : Délibération pour l'adoption du règlement intérieur de l'espace périscolaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le règlement intérieur de l'espace périscolaire, situé au 2, rue des Crays. Ce règlement intérieur a pour objet de définir les modalités d'accès aux accueils périscolaires et de définir les règles portant sur la fréquentation de ces derniers.

Les conditions s'appliquent à compter du 1^{er} septembre 2024 à toutes les familles fréquentant l'espace périscolaire et feront l'objet d'un affichage dans les locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adopte le règlement intérieur relatif à l'espace périscolaire pour l'école "Les Crays" ;
- Accepte que ce règlement s'applique à compter du 1^{er} septembre 2024 et aussi longtemps qu'un nouveau règlement ayant le même objet et nécessitant des modifications et actualisation ne lui aura pas été proposé pour validation.

POINT N°5 : Délibération pour le tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2024

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Le Conseil Municipal fixe l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services ; considérant la nécessité de disposer d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial pour le service périscolaire en raison d'une hausse des effectifs, le Maire propose de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial annualisé.

Le tableau des effectifs du personnel serait le suivant, à compter du 1^{er} septembre 2024 :

Grades	Nombre de postes
Rédacteur territorial à temps complet	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe à temps complet	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à temps complet	1
Adjoint Technique Territorial à temps complet	1
Adjoint Technique Territorial à temps complet	1
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1
Adjoint administratif à temps non complet (20.25/35)	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe annualisé	1
Adjoint technique territorial annualisé	1
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe annualisé	1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial annualisé ;
- Précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au chapitre 012 - Charges de personnel ;
- Modifie le tableau des effectifs du personnel à compter du 1^{er} septembre 2024 ;
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires.

POINT N°6 : Délibération pour l'éclairage public - modification des conditions d'éclairage nocturne (salle polyvalente)

L'éclairage public relève des pouvoirs de police du Maire, lequel dispose de la faculté de prendre des mesures de prévention, de suppression ou de limitation à ce titre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adopte le principe de couper l'éclairage public de 0h30 à 6h00 sur le parking de la Salle Polyvalente, le samedi uniquement ;
- Donne délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public et dont la publicité sera faite le plus largement possible.

POINT N°7 : Renouvellement de la convention d'utilisation de la salle de motricité à titre gratuit par une association locale

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de l'accompagnement des associations dracyennes dans leur fonctionnement, plusieurs bâtiments communaux sont mis à disposition de celles-ci à titre gratuit pour qu'elles puissent organiser leurs activités et animations.

Vu le nombre des inscrits au yoga et du fait que la salle des Associations n'est plus adaptée, Monsieur le Maire propose de renouveler la mise à disposition à titre gratuit et exceptionnel de la Salle de Motricité du Groupe Scolaire au profit de l'Association "Yoga pour Tous". Une convention de mise à disposition sera établie avec l'Association et prendra effet du 9 septembre 2024 au 4 juillet 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le projet et autorise le Maire à signer la convention à venir et tous documents s'y rapportant.

Vote : Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 0

POINT N°8 : Comptes rendus des activités du Grand Chalon

Aucune réunion n'a été organisée depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

POINT N° 9 : Comptes rendus des syndicats et autres représentations extérieures

→ Conseil d'école - 13 juin

Monsieur le Maire et Madame PETITJEAN se sont rendus au Conseil d'École. Thèmes abordés :

- > La préparation de la rentrée 2024/2025, avec 113 enfants, dont la répartition sera affinée durant les vacances scolaires d'été ;

La répartition actuellement privilégiée serait la suivante :

Classe PS/MS : 16 PS + 4 MS = 20	Classe MS/GS : 5 MS + 15 GS = 20
Classe CP/CE1 : 10 CP + 15 CE1 = 25	Classe CE2/CM1 : 16 CE2 + 8 CM1 = 24
Classe CM1/CM2 : 8 CM1 + 16 CM2 = 24	

- > Le bilan de la coopérative scolaire ;
- > La poursuite des différentes actions du projet d'école 2021/2024 ;
- > La dénomination du groupe scolaire, avec la décision prise par le Conseil Municipal le 22 mai ;
- > L'ouverture de l'*Accueil de Loisirs Sans Hébergement*, à compter du 8 juillet 2024 ;
- > Les manifestations organisées par l'*Association des Parents d'Élèves* depuis la dernière réunion.

→ Comité Incendie et Secours -26 juin

Monsieur BEUGNET a assisté à la réunion conduite par le *Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire*, au cours de laquelle ont été abordés les thèmes suivants :

- > L'activité opérationnelle 2023, avec 34 069 interventions recensées, soit une intervention toutes les 15 minutes (72% de leur activité portent sur les secours à la personne, 9% les incendies et 8% les secours routiers) ;
- > Le focus budgétaire, avec les 4 schémas directeurs (Immobilier, Système d'Information et de Communication, Logistique et formation) ;
- > Le budget 2024 du SDIS 71, qui s'équilibre à 70 931 000 €, soit un coût de 83,05 € par an et par habitant (population DGF 2023) ;
- > Les feux de forêts et d'espace naturels, avec l'évolution du risque et de la réponse opérationnelle ;
- > Le volontariat, notamment avec la signature des conventions avec les employeurs pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

Monsieur le Maire précise que, Dracy-le-Fort disposant dans ses effectifs municipaux d'un agent sapeur-pompier, une convention avec le SDIS a été conclue récemment, pour permettre à cet agent de permettre de partir en intervention dès que nécessaire.

Informations du Maire

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Suite à la visite des *Services départementaux de la protection maternelle et infantile*, un agrément a été accordé à la collectivité dans le cadre de la création de l'ALSH. Ayant été elles aussi consultées, les *Commissions d'accessibilité et de sécurité* ont rendu un avis favorable. Ce nouveau service public pourra ouvrir ses portes comme convenu le 8 juillet prochain pour 5 semaines en période estivale.

Selon les premières données communiquées par l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil) sur les 4 mercredis d'inscription, 89% des enfants inscrits étaient dracysiens. Les inscriptions n'étant pas closes, un bilan sera réalisé par le délégataire à la rentrée de septembre.

- Actualisation du dispositif "participation citoyenne" - réunion du 2 juillet

Suite à la signature en novembre 2012 d'un protocole entre l'État, Dracy-le-Fort et la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Châtenoy-le-Royal, Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'était inscrite dans le dispositif des *"Voisins Vigilants"*, devenu ensuite *"Participation citoyenne"*, dispositif qui a pour vocation d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité par l'adoption de réflexes simples d'observation, de protection, mais également de solidarité.

Ce dispositif étant plus que jamais d'actualité, une mise à jour de la liste dracysienne s'est avérée nécessaire. Une réunion d'information sera organisée conjointement avec les services de la Gendarmerie le 2 juillet, pour permettre de rappeler le dispositif et de mettre en place des moyens de communication et relayer plus facilement les informations entre les administrés et les services de gendarmerie.

- Universités d'été 2024

Les élus dracysiens sont conviés à prendre part aux Universités d'été du Grand Chalon qui se tiendront le samedi 14 septembre prochain, avec pour thème *"Élus locaux : face au changement climatique, agissons !"*. Cette 11^{ème} édition sera rythmée par des ateliers participatifs, un temps d'échange, puis par une conférence de clôture. D'une durée d'environ 40 minutes, ces ateliers seront animés par des intervenants spécialisés et adopteront un format qui se veut dynamique, participatif et co-constructif.

- Milieu associatif

- Remerciements de "Crazy Patch" pour mise à disposition de bâtiments communaux.

- Calendrier des manifestations à venir

- Le feu d'artifice : 14 juillet (une buvette sera tenue par l'association *"La Pétanque Dracysienne"*).
- Concert des *Vicious Perfectos* : le 7 septembre.

- Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)

L'APC est ouverte du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45. Entre mai et juin, 54 clients ont pu en bénéficier. Depuis sa réouverture en novembre 2021, 989 clients ont eu recours à ce service.

- Document disponible

- ✓ Le rapport d'activité 2023 de la *Fondation du Patrimoine de Bourgogne/Franche-Comté*.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **lundi 9 septembre 2024 à 19h à la Mairie**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20. Signature pour accord des membres présents.

Le Secrétaire, Jean-Bernard TUETÉY

Le Maire, Olivier GROSJEAN



COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers : bac vert, le mardi matin **tous les 15 jours** (*semaine paire*)
(en alternance avec le bac jaune)

les mardis **1^{er}, 15 et 29** octobre, **12 et 26** novembre, **10 et 24** décembre, le **7** janvier 2025
(sortir la poubelle le lundi soir)

Recyclables : bac jaune, le mardi matin **tous les 15 jours** (*semaine impaire*)
(en alternance avec le bac vert)

les mardis **10 et 24** sept. **8 et 22** octobre, **5 et 19** novembre, **3, 17 et 31** décembre 2024
(sortir la poubelle le lundi soir)

Pour tous les emballages (métal, cartons légers, briques, flacons, bouteilles en plastique, barquettes, pots de yaourt, films et sacs plastiques ...).

colonnes à verre (bouteilles et bocaux) et **colonnes à papier**

Rue du Buet Impasse Paul-Frédéric de Cardon Salle polyvalente Zone artisanale de la Tuilerie

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Châtenoy-le-Royal

15 mn avant l'heure de la fermeture, il n'est plus possible d'accéder à la déchetterie.

Horaires d'été : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h dimanche : 9h-12h

Horaires d'hiver : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h dimanche : 9h-12h

Une carte magnétique personnelle est nécessaire pour pouvoir accéder aux déchetteries.

Réponses (aux questions à propos de la chouette hulotte)

- 1 vrai : du verbe "*huer*" (= pousser son cri).
- 2 faux : elle mesure environ 40 cm de hauteur.
- 3 vrai : l'oreille gauche est plus haute que la droite.
- 4 vrai : le mâle est 1/3 plus petit que la femelle.
- 5 faux : ses déplacements ne dépassent pas 200 km.
- 6 faux : elle vit 18 ans en moyenne.
- 7 vrai : elle détecte ses proies principalement à l'ouïe.



RESPONSABLES LOCAUX

LA MUNICIPALITÉ

Le Maire M. Olivier GROSJEAN
 Les Adjointes M. PAUCHARD, M^{me} PETITJEAN, M. BEUGNET

Rencontre avec Monsieur le Maire et les Adjointes : *sur rendez-vous.*
 Contacter le Secrétariat de la Mairie ☎ 03.85.44.31.23

LES PRÉSIDENTS OU RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Société de Chasse	1931	Monsieur	Serge GUICHET
Pétanque Dracysienne	1968	Monsieur	Yves RICHARD
Journal de Dracy-le-Fort	1977	Monsieur	Marc GRÉGOIRE
Parents d'Elèves	1977	Madame	Elise TERRIER
Tennis Club	1980	Monsieur	André BLANCHET
Loisirs	1981	Monsieur	Gilbert BOBILLOT
Les Amis de Dracy	1983	Monsieur	Bernard SIMARD
Bonsaï Club	1987	Monsieur	Michel HOUCHOT
Bibliothèque	1988	Madame	Jocelyne WURTZ
Gym. Volontaire	1997	Madame	Florence KIENER
Crazy Patch	2001	Madame	Jeanne BAYOL
Blanc Couleur	2001	Madame	Isabelle ZORTÉA
Zen Patch	2003	Madame	Yvonne GRÉGOIRE
Qi Gong & Bonheur d'Etre	2013	Madame	Gisèle DUSSON
Yoga pour tous	2013	Madame	Edwige DEBOISSY

Heures d'ouverture

Bibliothèque : mercredi et vendredi de 16h30 à 19h. ☎ 03 85 44 31 23, puis taper 3

Mairie du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. ☎ 03 85 44 31 23

Agence postale du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45. ☎ 03 85 44 32 00

Levés du courrier : du lundi au vendredi à **15h30**, le samedi à **11h**

Déchetterie de Châtenoy-le-Royal ☎ 03 85 43 37 65

Horaires d'été (à partir du passage à l'heure d'été) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h – dimanche 9h-12h

Horaires d'hiver (à partir du passage à l'heure d'hiver) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h – dimanche 9h-12h

SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie Châtenoy-le-R ¹	☎ 03 85 98 97 40	Centre des grands brûlés (Lyon)	☎ 04 72 11 75 98
Gendarmerie (en cas d'urgence)	composer le 17	Centre Antipoison (Lyon)	☎ 04 78 54 14 14
	ou ☎ 03 85 20 97 42	Centre Orthopédique	☎ 03 85 87 55 00
Pompiers	☎ 03 85 35 35 25	Ecole de Dracy	☎ 03 85 44 57 13
SAMU / Médecin de garde	composer le 15	SUEZ (Service des eaux)	☎ 09 77 40 84 08
	ou ☎ 03 85 42 45 90	SUEZ (urgences)	☎ 09 77 40 11 26
Hôpital de Chalon	☎ 03 85 44 66 88	Dépannage E.D.F.	☎ 03 85 41 36 37
Clinique S ^{te} Marie (Chalon)	☎ 03 85 47 61 00	Dépannage ENEDIS (<i>Linky</i>)	☎ 09 72 67 50 71
SOS Médecins	☎ 36.24 (0,15 €/mn)	Dépannage G.D.F.	☎ 08 00 47 33 33

Le "Journal de Dracy" lejournaldedracys@free.fr ne constitue pas un document contractuel.

Il est réalisé par l'équipe du "JOURNAL DE DRACY-LE-FORT" Association Loi 1901 créée en 1977.
 18, rue de l'Église 71640 DRACY-LE-FORT

*Une version digitale est disponible et téléchargeable sur le site de la Mairie
 rubrique Liste des Associations / Le Journal de Dracy*



**LE CLOS ANTONIN
RODET**
A MERCUREY - FRANCE

55 Grande Rue, 71640 MERCUREY
03 85 98 12 12 - rodet@rodet.com
cave.rodet.com #

HORAIRES D'OUVERTURE

De Mai à Octobre : Du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h
De Novembre à Avril : Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h



DOMAINE DE CARDON

dégustation - vente
propriétaire - récoltant
tél. 07 86 55 06 58

**DOMAINE GIVRY
DELIANCE**
24, Le Buet
71640 Dracy le Fort
Elaborateur de Crémant de Bourgogne
Givry et Givry 1er Cru
03 85 44 40 59
contact@domainedeliance.com

**Ambulances
La SAVOYARDE
VSL TAXI**
03 85 44 30 96

Manège de la Tuilerie
Parc d'Activité de la Tuilerie
71640 Dracy le Fort
Tél : 03 85 87 78 48
manegetuilerie@gmail.com
*Ecole d'Equitation à cheval ou à poney dès 3 ans.
N'hésitez pas à venir nous rendre visite!*

Chez Kate
Chambre d'hôtes - Gîte
Bourgogne Côte Chalonnaise

+33 (0)6 81 09 58 36
joel.dert@wanadoo.fr
22 rue de la Foussotte
71640 DRACY LE FORT

AD CARROSSERIE DESPREY

DESPREY AUTOMOBILES

03 85 98 96 90
VEHICULES NEUF & OCCASIONS
CARROSSERIE - PEINTURE - MECANIQUE - DEPANNAGE
Route d'Autun - Z.A. la Tuilerie - 71640 DRACY LE FORT
Fax 03 85 98 96 91 - email carrosserie.desprey@wanadoo.fr

VAGINET SARL
5, allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT
www.vaginet-platerie-peinture.com

25 ans de Passion à vos côtés

GROUPE Eric Cheli
Notre objectif, votre satisfaction

Chalon sud - Sevrey
Allée des Erables - RN6
03 85 42 76 76
Zone de Chatillon
Montceau-les-Mines
03 85 67 71 71

2 sites pour mieux vous servir

LEXUS SUBARU
RENDEZ-VOUS SUR WWW.ERIC-CHELI.COM

Boulangerie Pâtisserie



Jean-Pierre CICALA

BOULANGERIE DE DRACY LE FORT
1, rue du bourg 71640 Dracy-le-fort

Tel: 03 85 94 14 85

À votre service
depuis 1951

MOREY

TRAITEUR

www.morey-traiteur.fr

À votre service
depuis 1951

Pierre Morey : 22, av. Charles de Gaulle - 71880 Châtenoy-le-Royal
03 85 87 83 36

Médaille d'or 2018
Concours du meilleur jambon persillé de Bourgogne

INSTITUT Inéa Beauté

CENTRE
GUINOT
INSTITUT - PARIS

8 avenue Charles de Gaulle
71880 Châtenoy le Royal
Tel : 03 85 87 95 87

nestenn

GRUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Yves LE BRASSEUR
Agent Commercial (E.I.)
RSAC N° 484007992

NESTENN CHALON-SUR-SAÛNE
28 place de Beaune
71100 Chalon-sur-Saône

T 03 85 90 85 90
P 06 82 07 32 50
y.lebrasseur@nestenn.com
chalon-sur-saone@nestenn.com
www.nestenn.com

L'Entre Midi
Et Deux
BAR RESTAURANT

24 route d'Autun
71640 Dracy le Fort

03.85.87.98.02

lentremidietdeux@gmail.com

MENU DU JOUR

SUR PLACE OU A EMPORTER

HOTEL-SPA
Le Dracy
RESTAURANT
La Garenne

WWW.LEDRACY.COM
4, RUE DU PRESSOIR
71640 DRACY-LE-FORT
TEL. +33 (0)3 85 87 81 81
FAX +33 (0)3 85 87 77 49
info@ledracy.com
spa@ledracy.com

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Ludivine LAURENT
Chargée de Clientèle des Particuliers
Sandra GUIGUE
Chargée de Clientèle des Particuliers

Tél. : 09 74 50 32 44
llaurent@groupama-ra.com
sandra.guigue@groupama-ra.com

horaires :
du mardi au samedi de 9h à 12h : sans RV
du mardi au vendredi de 14h à 18h : sur RV

Agence de Givry :
8 boulevard de Verdun - 71640 Givry

VOTRE BUREAU
www.votre-bureau.fr

Agence Chalon-sur-Saône
22 quai de la Poterne
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 94 02 23

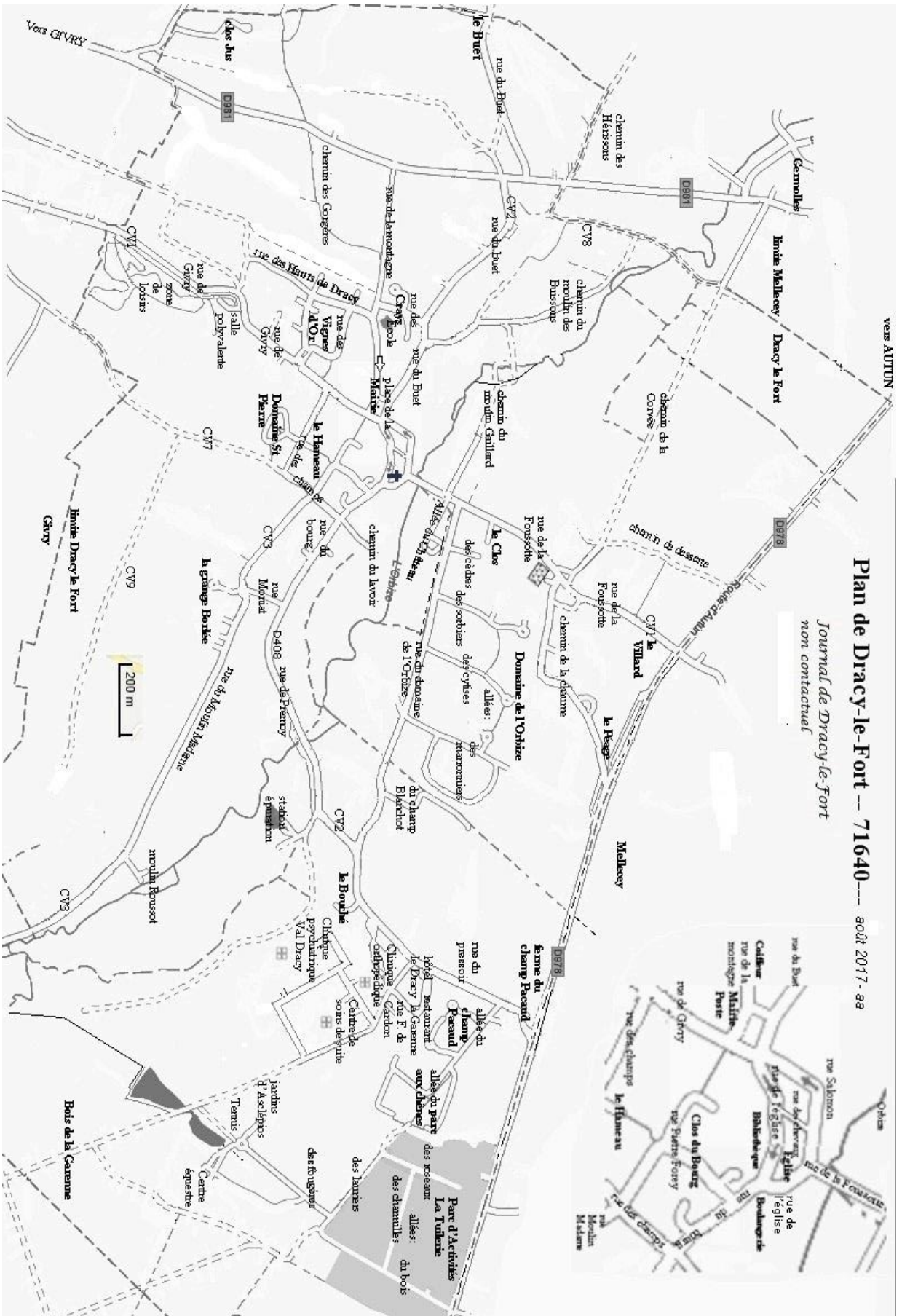
GAMME D'IMPRESSION COULEUR

CALIPAGE
Tout pour être heureux au bureau

*Remerciements du "Journal de Dracy"
aux Annonceurs et aux généreux Donateurs*

Plan de Dracy-le-Fort -- 71640 -- août 2017 - aa

Journal de Dracy-le-Fort
non contactuel



vers AUTUN

Imite Mallevoy Dracy le Fort

chemin de la Corvée

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

vers AUTUN

Imite Mallevoy Dracy le Fort

chemin de la Corvée

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

vers AUTUN

Imite Mallevoy Dracy le Fort

chemin de la Corvée

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

vers AUTUN

Imite Mallevoy Dracy le Fort

chemin de la Corvée

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre

chemin de la cleuvre